

Concours 2025-2026

Volet : Bourses de formation

1. Contexte et objectif

Le Centre intersectoriel en santé durable veille à soutenir la relève en recherche en santé durable par des concours de bourses et de subventions. Le présent concours offre 2 bourses à la maîtrise de 20 000 \$ et 1 bourse au doctorat de 25 000 \$.

2. Conditions d'admissibilité

Durant toute la durée de l'octroi de la bourse, la personne titulaire devra :

- 2.1 Être membre du CISD;
- 2.2 Détenir le statut d'étudiante ou étudiant de 2^e ou de 3^e cycle universitaire selon les [Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec \(FRQ\)](#);
- 2.3 Répondre aux conditions de citoyenneté et domicile selon les [Règles générales communes des FRQ](#);
- 2.4 Direction de recherche :
 - 2.4.1 Au 2^e cycle : Outre sa direction de recherche, avoir une chercheuse ou un chercheur en provenance d'un autre secteur couvert par le FRQ que sa direction, soit : la santé, les sciences naturelles et génie, et les sciences sociales et humaines, arts et lettres, et qui agira en consultation et en collaboration;
 - 2.4.2 Au 3^e cycle : Être codirigée par des chercheuses et des chercheurs provenant d'au moins deux des trois grands secteurs du FRQ, soit : les sciences de la santé, les sciences naturelles et le génie, et les sciences sociales et humaines, les arts et lettres;
- 2.5 Être inscrite à temps plein dans un établissement d'enseignement supérieur québécois pendant toute la durée de la bourse dans un programme d'études admissible aux bourses de formation du FRQ;
- 2.6 Respecter les règles de cumul de bourses, tel que stipulé au point 5.6;

Une attention particulière aux dimensions d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) sera portée lors de la sélection des candidatures, tel que recommandé par la [Stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion 2021-2026](#) du FRQ notamment.

Note : Les récipiendaires d'une bourse dans le cadre des concours 2023-2024 et 2024-2025 de la Chaire de recherche en santé durable ne sont pas admissibles au présent concours.

3. Critères de sélection

Ci-dessous figurent les critères d'octroi obligatoires qui seront considérés dans l'évaluation des projets soumis. Ces critères ont été élaborés en collaboration avec l'apport de citoyennes et de citoyens partenaires impliqués dans la gouvernance du CISD. Le projet proposé doit :

- 3.1 S'inscrire dans la vision globale de la [santé durable](#) et agir sur les [principaux facteurs qui l'influencent](#), quels qu'ils soient.
- 3.2 Être coréalisé en partenariat avec les citoyennes et les citoyens impliqués dans le projet dès son démarrage et dans toutes ses phases (planification, réalisation, évaluation, transfert des connaissances).
- 3.3 S'appuyer sur [l'interdisciplinarité](#) et [l'intersectorialité](#) pour en élargir la perspective en santé durable et toucher, dans sa globalité, un maximum de personnes.
- 3.4 Générer des résultats tangibles et rapides, dans la mesure du possible, pour les milieux concernés et présenter, outre l'efficacité économique, un fort potentiel de transformation sociale et/ou environnementale.
- 3.5 Prévoir des stratégies de mobilisation et de transfert des connaissances aux publics cibles concernés par le projet directement ou indirectement, incluant le grand public, et ce, sous une forme accessible (vulgarisés, présentés de façon visuelle et dynamique).
- 3.6 Tenir compte des principes l'ÉDI dans le but d'inclure une diversité de perspectives qui reflètent les préoccupations et les besoins de l'ensemble de notre société.

4. Admissibilité des dépenses

- 4.1 Les titulaires d'une bourse sont responsables de la gestion adéquate des montants reçus et sont invités à tenir compte de l'impact environnemental de leurs dépenses, conformément aux [Règles générales communes des FRQ](#).

5. Modalités d'attribution

- 5.1 Un comité d'évaluation intégrant des citoyennes et des citoyens et des membres de la communauté scientifique examinera les demandes et les documents afférents et recommandera à la direction les candidatures et les projets à financer.
- 5.2 Les personnes candidates gagnantes seront contactées par courriel et informées du montant de financement accordé et des modalités de versement. La liste des candidatures sélectionnées sera également publiée sur le [site Internet du CISD](#). (Note : Les commentaires du comité d'évaluation ne seront pas transmis.)
- 5.3 Le financement maximal octroyé est de :
 - Maîtrise : 20 000 \$;
 - Doctorat : 25 000 \$;
- 5.4 La durée de financement est d'un an.
- 5.5 Les montants octroyés sont non transférables.
- 5.6 Un cumul partiel avec d'autres bourses est possible seulement si :
 - le montant de la bourse du CISD est supérieur au total des autres bourses reçues ou offertes auquel cas celui-ci est alors ajusté pour combler la différence;
 - la durée de la bourse du CISD est supérieure à celle du total des autres bourses reçues ou offertes auquel cas le montant qui sera versé correspondra à la fraction du montant total de la bourse du CISD proportionnelle à la durée de la période non couverte.
- 5.7 La bourse octroyée est versée en 3 versements, soit au début de chaque session universitaire (Été-Automne 2026 et Hiver 2027) à la réception de preuves d'admissibilité exigées par le présent concours (tel que stipulé à la section 2) :
 - Preuve d'inscription aux études de 2^e et 3^e cycle à temps plein pour les titulaires de la bourse de maîtrise et de doctorat.
- 5.8 En acceptant la bourse, les titulaires s'engagent à :
 - Participer à des activités de transfert ou de diffusion de connaissances du CISD en lien avec le projet;
 - Compléter et transmettre dûment rempli et signé le rapport final qui fait état des activités réalisées au plus tard le 30 avril 2027, soit à la fin du dernier trimestre visé par la bourse;
 - Faire mention du soutien financier du CISD dans les communications imprimées ou électroniques entourant le projet.

- 5.9 Pour tout changement de situation pouvant affecter le respect des conditions d'octroi (p. ex. changement de statut, de programme de formation, de direction de recherche, etc.) ou en cas d'obtention de nouvelles bourses au cours de la période d'octroi, la personne candidate doit en aviser les responsables du CISD le plus rapidement possible, qui après l'examen de la nouvelle situation devront approuver toute utilisation ultérieure du financement, soit décider de poursuivre, d'ajuster ou d'interrompre les versements.
- 5.10 Le non-respect des conditions du présent concours pourrait mener vers l'arrêt de la bourse. Le remboursement des sommes versées pourrait également être exigé.

6. Présentation de la demande

- 6.1 Les documents fournis doivent être rédigés en français inclusif, dans un langage clair et accessible à toutes et à tous :
- 1) **Lettre de présentation** de la personne candidate (1 page maximum) :
 - Confirmant son admissibilité;
 - Énonçant sa motivation pour participer au présent concours, et;
 - Précisant son intérêt pour la santé durable et la participation citoyenne.
 - 2) **Formulaire de demande** dûment rempli et signé;
 - 3) **Formulaire sur le financement externe** dûment rempli et signé;
 - 4) **Curriculum vitae** détaillant les principales étapes du parcours académique et professionnel (expérience de recherche, publications, bourses (montant et durée), prix, etc.) incluant les autres expériences pertinentes qui démontrent, par exemple, les capacités de vulgarisation, de leadership, d'engagement dans le milieu communautaire, etc. (3 pages maximum);
 - 5) **Relevé de notes** pour toutes les études universitaires suivies (complétées ou non) incluant la dernière session complétée avant la date limite du concours (Été 2025), le cas échéant (et expliquant le système de notation, dans le cas de relevés de notes obtenus hors l'Amérique du Nord);
 - 6) **Preuve d'inscription** pour les sessions Automne 2025-Hiver 2026 (indiquant : le nom de la personne candidate, le nom de l'établissement, la session et le nombre de crédits (preuve d'inscription en format PDF, disponible auprès de votre Université, ou dans un équivalent d'une autre université québécoise, est acceptée) (candidatures pour les bourses de 2^e et de 3^e cycles);
 - 7) **Lettres d'appui** à la candidature de la part des personnes qui assument la codirection de la recherche et/ou la supervision de la personne candidate (1 page maximum par lettre);
 - 8) Autres lettres d'appui à la candidature, s'il y a lieu (1 page maximum par lettre);
 - 9) **Capsule vidéo** d'un **maximum** de 180 secondes expliquant le projet, par exemple le contexte, les motifs, l'intersectorialité, les retombées anticipées, etc.
- 6.2 Transmission des documents :
- 1) Tous les documents requis pour la candidature (de 1 à 8) doivent être **regroupés en un seul fichier PDF, en conservant le même ordre qu'indiqué au point 6.1.**
 - 2) Ce fichier PDF, ainsi que la **capsule vidéo** (9), doivent être transmis par WeTransfer **au plus tard le 5 décembre 2025 à 16 h.**
 - 3) La personne candidate doit nommer les 2 fichiers par son (ses) nom(s) et son (ses) prénom(s).
 - 4) Le lien WeTransfer doit être envoyé à l'adresse cisd@ugac.ca.
- 6.3 La personne candidate doit s'assurer de fournir et d'indiquer clairement toute information pertinente permettant une évaluation adéquate de sa demande. Seules les demandes complètes et respectant les instructions (nombre de caractères, de pages et autres indications et critères pertinents), remplies électroniquement et transmises avant l'heure et la date limites seront acceptées.
- 6.4 Aucune demande ni version corrigée transmise après l'heure et la date limites ne sera considérée.

Résumé

Année d'attribution :	2025-2026
Montant du financement :	Maîtrise : 20 000 \$ (2 bourses) Doctorat : 25 000 \$ (1 bourse)
Enveloppe financière totale disponible :	65 000 \$
Lancement du concours :	23 octobre 2025
Date limite des soumissions * :	5 décembre 2025, 16 h
<i>(*Aucune demande transmise après l'heure et la date limites des soumissions ne sera considérée.)</i>	
Annonce des résultats	7 janvier 2026
Début du financement :	Mai 2026
Fin du financement et date limite de la remise du rapport final:	30 avril 2027

Pour toute information, communiquez avec le CISD à l'adresse cisd@uqac.ca